

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 10

Date de convocation :
24/10/2024

République Française

Commune de Montferrand

Procès-verbal de réunion

Séance du 28 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le vingt-huit du mois d'octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe.

Excusés : Mrs PUGINIER Régis, QUINTA Régis, ROGER Robert.

Secrétaire de séance : Mr Alain MARSAC.

Point 1 : approbation projet - demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Aude, de l'Etat, de la Région Occitanie pour travaux d'aménagement de la Place de la Mairie et ses abords - le projet d'aménagement de la Place de la Mairie, du chemin du Saoulou, du chemin du Barri Pitchou et du chemin du Moulin a été estimé à 544.401,52 € HT. Quatre tranches d'exécution sont prévues, de 2025 à 2028. La première phase est orientée sur la place de la Mairie et le chemin du Moulin pour un montant HT de 191.701,22 €. Mr le maire propose d'accepter ces travaux et de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de l'Etat et du Conseil Régional d'Occitanie. Le plan de financement serait le suivant : Subvention du Conseil Départemental 11 : 67.095,00 € - Subvention de l'Etat : 76.680,00 € - Subvention de la Région Occitanie : 28.755,00 € - Autofinancement : 19.171,22 €. Adopté à l'unanimité.

Point 2 : périmètres délimités des abords des monuments historiques - Par délibération du 29 novembre 2023, la commune de Montferrand a arrêté le périmètre délimité des abords (PDA) des monuments concernés : Bassin de Naurouze, bief de partage des eaux, obélisque, vestiges archéologiques de Peyre-Clouque, Eglise Saint-Pierre d'Alzonne et au titre des paysages : Canal du Midi, Rigole de la Plaine, site de Naurouze, paysages du Canal du Midi et de son système d'alimentation, reconnu monuments historiques, sur la commune de Montferrand. Le projet a été soumis à enquête publique avec avis favorable du commissaire-enquêteur. Le conseil municipal valide ce périmètre. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : l'avant-projet établi par le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN) concernant le renforcement basse tension route de la Fount d'Alzouno sur poste En Bosc comprend les travaux d'électrification (ER) mais aussi l'effacement des réseaux d'éclairage public (EP). Le SYADEN règlera un montant prévisionnel pour cette opération estimé : Réseau d'électricité (ER) -> 231.600 € TTC - Travaux d'éclairage public (EP) -> 5.520 € TTC. Après achèvement des travaux, la commune aura à sa charge les frais estimatifs suivants : Réseau d'électricité -> 0 € - Travaux d'éclairage public -> 5.520 €. Par ailleurs, les travaux relatifs à l'éclairage public feront l'objet d'une subvention de 2.760 € versée ultérieurement par le SYADEN à la commune. Adopté à l'unanimité.

Point 4 : questions diverses

- ✓ Compte-rendu de la réunion organisée à Avignonet Lauragais sur le projet photovoltaïque de 24 ha (céréales, luzerne, thym, oliviers,...)
- ✓ Compte-rendu de la réunion du syndicat du Fresquel : possibilité d'intervention dans les écoles.
- ✓ Retraite progressive de notre secrétaire de mairie - temps de travail à 80 % à compter du 1/11/2024

- ✓ Cimetière St Pierre : 3 allées, en rentrant à droite, trop étroites, enrobé uniquement. Avaloir vers porte pour éviter ruissellement. Réfléchir à l'emplacement d'un colombarium.

La séance est levée à 22h45

Le Maire,
Ch. PRADEL

